

## COMMENT REJOINDRE LE BUREAU D'UN CONSEIL DE QUARTIER ?

En déposant ce bulletin de candidature, vous vous engagez pour 3 ans à vous mettre au service de votre quartier du 9<sup>e</sup>. Pour le collège des habitants, un tirage au sort aura lieu à la Mairie du 9<sup>e</sup>, sous contrôle d'huissier, le jeudi 23 novembre à 19 h.



## QUI PEUT CANDIDATER ?

### COLLÈGE DES HABITANTS :

- être âgé de 16 ans minimum.
- résider dans le quartier ou y exercer une activité professionnelle ou y scolariser ses enfants.
- nul ne peut être désigné dans plusieurs conseils de quartier.
- le nombre de candidatures par foyer est limité à deux.

### COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

- être âgé de 16 ans minimum.
- être commerçant, entrepreneur, représentant d'un culte, membre du bureau d'une association ou d'une institution, membre sortant de bureau d'un conseil de quartier du 9<sup>e</sup>...

## BULLETIN DE CANDIDATURE 2017 - 2020 BUREAUX DES CONSEILS DE QUARTIER DU 9<sup>e</sup>

M. / Mme (rayer la mention inutile)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse (domicile ou lieu de travail) : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Fait acte de candidature pour être membre :

- Du collège des habitants, désignés par tirage au sort.  
 Du collège des personnalités qualifiées, désignées par le Conseil d'arrondissement.

Pour le quartier (cochez une seule case - cf carte au dos) :

- Blanche-Trinité       Anvers-Montholon       Pigalle-Martyrs  
 Faubourg Montmartre       Opéra-Chaussée d'Antin

Fait à Paris, le \_\_ / \_\_ / 2017

Signature : \_\_\_\_\_

- Je souhaite recevoir par mail les informations de la Mairie du 9<sup>e</sup>.

**Bulletin à retourner avant le 12 novembre 2017 :**

**Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement - Coordinatrice des conseils de quartier du 9<sup>e</sup> - 6 rue Drouot 75009 Paris  
Ou par mail : [mariella.eripret@paris.fr](mailto:mariella.eripret@paris.fr)**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les informations que vous nous communiquez sont exclusivement réservées à l'usage de la Mairie du 9<sup>e</sup>. En remplissant ce formulaire, vous autorisez celle-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication. En aucun cas elles ne seront utilisées à d'autres fins ou divulguées à des tiers. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi précitée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à Mairie du 9<sup>e</sup> - Service Communication - 6 rue Drouot - 75009 PARIS

# Devenez CONSEILLER DE QUARTIER DU NEUF



"Le mandat de 3 ans des membres de bureau des conseils de quartier du 9<sup>e</sup> arrivant à échéance, la Mairie du 9<sup>e</sup> lance une grande campagne d'appel à candidature afin d'assurer leur renouvellement.

Le Conseil d'arrondissement du 9<sup>e</sup> a adopté, le 19 juin 2017, une nouvelle version de la Charte de fonctionnement des Conseils de Quartier intégrant les suggestions formulées par les membres sortants des bureaux des conseils de quartier. Votre quartier compte sur vous !"

Delphine Bürkli  
Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement

**MAIRIE DU NEUVIÈME  
ARRONDISSEMENT DE PARIS**  
6 rue Drouot 75009 Paris  
01 71 37 75 09  
[www.mairie9.paris.fr](http://www.mairie9.paris.fr)  
[f/mairie9paris](https://www.facebook.com/mairie9paris) [t/mairie9paris](https://www.twitter.com/mairie9paris)



## À QUOI ÇA SERT ?

Le Conseil de Quartier est un espace d'information et de consultation sur les grands projets, de dialogue et de propositions concrètes pour dessiner le 9<sup>e</sup> de demain. Il rassemble les habitants et les forces vives des **cinq quartiers du 9<sup>e</sup>** : Blanche-Trinité, Anvers-Montholon, Pigalle-Martyrs, Faubourg Montmartre, Opéra-Chaussée d'Antin.

## QUI LES COMPOSE ?

Chaque Conseil de Quartier dispose d'un **Bureau qui comprend 1 élu référent et 2 collèges** :

- un collège de 18 habitants désignés par tirage au sort par un huissier ;
- un collège de 9 personnalités qualifiées (commerçants, entrepreneurs, acteurs associatifs, acteurs institutionnels, membre sortant de bureau d'un conseil de quartier, etc.) nommées par le Conseil d'arrondissement, sur proposition du Maire du 9<sup>e</sup>.

Ces désignations respectent, autant que faire se peut, le principe de la parité entre les femmes et les hommes.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le Bureau se réunit régulièrement sous la présidence de l'élu référent. Il prépare notamment l'ordre du jour des réunions publiques ouvertes à tous et qui ont lieu en soirée, au moins trois fois par an.

Chaque Conseil de quartier dispose de **deux budgets** :

- un budget de fonctionnement qui lui sert notamment à organiser des manifestations d'animation locale ;
- un budget d'investissement pour financer des aménagements concrets en matière de propreté, de végétalisation, d'équipements, d'économie, de culture ou de sécurité.

# Les Conseils de QUARTIER

## PARIS NEUF



*Isabelle Vuigt*  
Conseillère  
d'arrondissement  
déléguée à la  
démocratie locale  
Quartier Blanche -  
Trinité



*Alexis Gouciyan*  
Quartier Opéra -  
Chaussée d'Antin



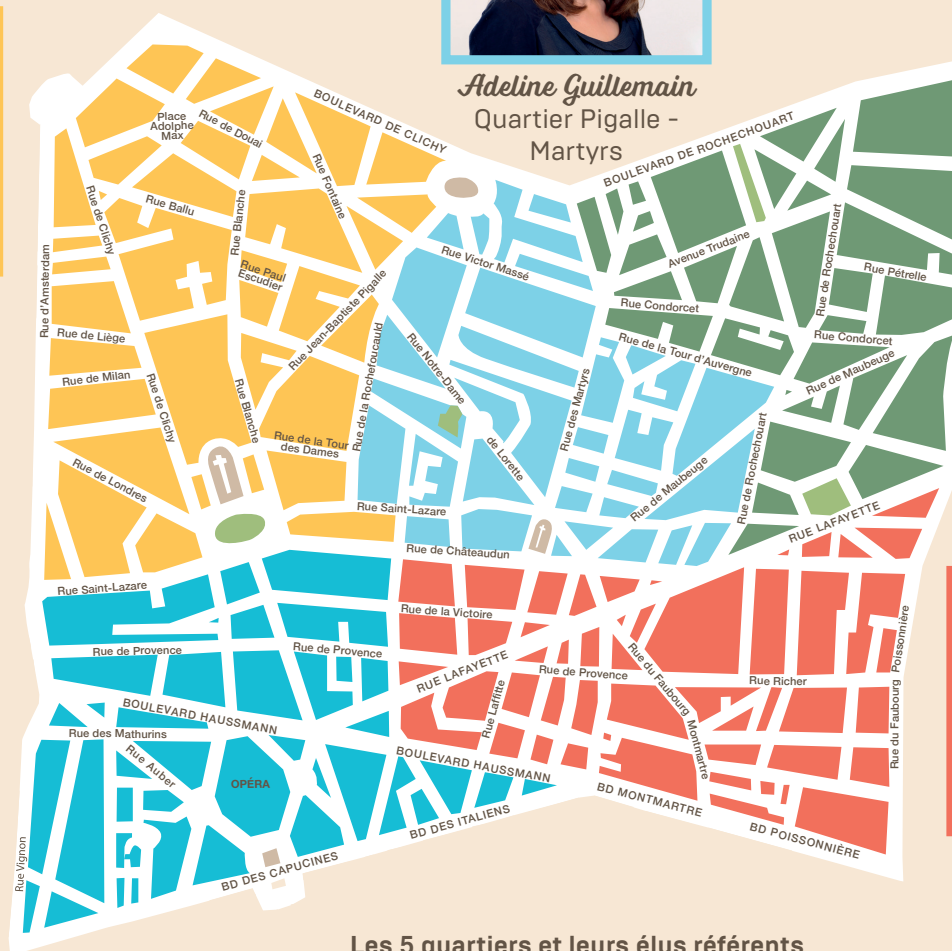
*Adeline Guillemain*  
Quartier Pigalle -  
Martyrs



*Sébastien Dulermo*  
Quartier Anvers -  
Montholon



*Sylvie Leydet*  
Quartier Faubourg  
Montmartre



Les 5 quartiers et leurs élus référents